

2 décembre 2008

08.406

Question Marianne Ebel**Les futur-e-s apprenti-e-s doivent-ils savoir ce que personne ne leur a enseigné?**

Pour effectuer la sélection de leurs apprenti-e-s, de plus en plus d'entreprises ont recours aux tests multichecks ou basic-checks. Ces tests sont payants et remboursés uniquement aux candidat-e-s retenus pour un apprentissage. Ils se déroulent généralement dans des salles louées aux centres scolaires (CPMB par exemple). Sur le fond, ces tests sont scientifiquement discutables. Ce sont en effet les mêmes épreuves qui sont proposées dans toute la Suisse, alors que chacun sait que les programmes scolaires ne sont de loin pas les mêmes partout. Comment les jeunes pourraient-ils/elles répondre à des questions jamais étudiées à l'école?

Que pense le Conseil d'Etat de cette pratique?

Le DECS, par l'entremise de l'OROSP, ne pourrait-il pas publier une mise en garde à l'adresse des entreprises et des parents?

Compte tenu de la discrimination basée sur l'argent que créent ces tests, le Conseil d'Etat ne pourrait-il pas au minimum demander aux Ecoles du canton de ne pas louer leurs salles à ces entreprises de sélection privée?